



TRES IMPORTANT

Modalités et affiliations

L'affiliation et les prises de licences devront se faire par internet

En cas de manquement à cette obligation, des frais de traitement (5€ par licence « Adulte ») seront appliqués.

Quelles sont les raisons de cette décision prise à l'Assemblée Générale de Nantes le dimanche 26 juin 2011 ?

- Les listes de noms inscrits à la main sont très souvent indéchiffrables ce qui occasionne de nombreuses erreurs et cause un important retard dans les envois de licences de ceux qui font l'effort de s'inscrire par internet.
- Des frais supplémentaires qui correspondent à l'embauche d'un opérateur de saisie supplémentaire pour 3 mois de temps plein.
- De nombreux clubs nous envoient des listes de noms à rentrer sur internet alors que celles-ci ont été saisies par ordinateur donc en capacité d'être saisies sur le logiciel d'affiliation.
- C'est une action en faveur du développement durable souhaitée par notre Ministère des Sports (économie de papier, timbres...).

